

Dossier de Porter A Connaissance

Note synthétique des modifications au regard de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de son projet développé sur la commune de Germainville, la société PRD a souhaité, afin de permettre l'installation d'une entreprise dans les activités principales seront le stockage, la préparation de commandes ainsi que les activités secondaires suivantes : atelier d'impression, bureaux administratifs, locaux sociaux, restaurant d'entreprise, parking, accueil et poste de garde, faire évoluer ses autorisations obtenues.

NATURE DES MODIFICATIONS

Les modifications du projet portent sur :

- La modification de la géométrie du bâtiment :
 - o Augmentation de la profondeur et de la hauteur des cellules générant une augmentation du volume de l'entrepôt de 840 000 m³ tout en diminuant la surface unitaire de chacune des cellules (augmentation du volume de stockage 1510 inférieur au seuil de l'autorisation à 900 000 m³)
 - o Augmentation de la surface de bureaux.
 - o Ajout de locaux techniques et de maintenance propres à la nature de l'exploitation projetée du site
- La modification des aires extérieures de stationnement de véhicules légers et attentes poids lourds.
 - o Augmentation du nombre de places de stationnement VL
 - o Modification du mode de gestion des eaux pluviales ; intégration notamment de places de stationnement VL perméables
- L'adaptation et l'assignation de l'activité d'impression à la demande à la plus petite des cellules (Cellule C0).
 - o Suppression des dispositions et autorisations relatives au stockage d'aérosols et liquides inflammables au profit de l'activité d'impression (activités selon les rubriques 2445 et 2450 au seuil déclaratif)
- Suppression de la chaufferie gaz.